

Près d'un million d'erreurs de transcription par an

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3888 - Ven 3 - sam 4 juin 2016 - Prix : 10 DA

CAN-2017

L'Algérie valide son billet pour le Gabon

Page 23

Les CHU algériens dotés d'un équipement ultramoderne

Le secteur de la santé «ne connaît pas de crise», selon Boudiaf



Page 2

Main étrangère, «mercenaires internes» et endettement extérieur



Les mises en garde de Ouyahia

Page 2

L'Etat aura-t-il le courage d'annuler la mascarade ?

Bac : décision «entre les mains du gouvernement»

Site historique du congrès de la Soummam à Ifri

La petite maison sera restaurée et des statues érigées

Page 24

«Si l'intérêt du pays l'exige»



Le Premier ministre tunisien prêt à démissionner

Page 24



L'Algérie n'a jamais connu un scandale de cette nature dans l'organisation du baccalauréat où des sujets proposés étaient connus d'avance par les candidats. Jamais la fraude aux examens n'a atteint un tel stade où c'est sur facebook que les épreuves de la session 2016 ont été postées plusieurs heures avant l'entrée en salle. Des enquêtes de justice sont en cours pour démasquer les coupables, qui devront être sévèrement punis pour servir d'exemple. Mais quelles que soient les conclusions de l'enquête, le gouvernement doit absolument annuler l'édition de cette année entachée par les pratiques de la tricherie. Page 3

Ph/D. R.

Prix du pétrole

Optimisme des ministres des pays membres de l'Opep

Page 5

Projet de musée des œuvres de l'illustre artiste peintre

Un hommage éternel à Mohamed Khadda

Page 13

Les CHU algériens dotés d'un équipement ultramoderne

Le secteur de la santé «ne connaît pas de crise», selon Boudiaf

■ «Malgré toutes les difficultés économiques que traverse le pays, le secteur de la santé n'est pas touché par la crise. Pour preuve, l'état équipe ses hôpitaux d'un matériel moderne dernier cri», a affirmé, jeudi dernier, le ministre de la Santé depuis Mostaganem.

Par Yacine Djadel

En effet, lors d'une inspection de travail dans la wilaya de Mostaganem, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, n'a pas manqué de rassurer quant aux moyens financiers dont dispose son secteur afin de mener à bien tout le programme de réforme et de remaniement entrepris par son département, et ce, pour une meilleure qualité de soins. «Malgré la crise, le secteur de la santé n'a pas été touché, car rien que cette année pas moins de 27 000 emplois, toutes spécialités confondues, ont été créés au niveau national et le recrutement reste toujours ouvert», a-t-il déclaré. En outre, au vu des trois nouveaux CHU inaugurés à Mostaganem jeudi dernier dans le cadre de sa visite, M. Boudiaf a mis l'accent sur l'équipement sophistiqué et dernière génération dont ces établissements ont été dotés. Sur ce point, il a indiqué que «dans la mesure où je ne veux plus entendre qu'un malade se plaigne soit du manque de matériel soit de l'inefficacité du personnel médical, ce qui est un échec majeur pour moi, l'Etat a veillé à ce que nos hôpitaux soient équipés de machines très modernes et a donné des directives claires quant à la formation urgente du personnel pour son usage». A cet effet, le ministre, à l'occasion de l'inauguration du CHU de 60 lits à Mesra, a réaffirmé la détermination du gouvernement en offrant à ces établissements ce qu'il y a de plus moderne en termes de matériel et à s'inscrire dans les normes internationales pour ce qui est de la qualité de la prise en charge sanitaire. «L'Algérie est parmi les pays les plus qualitatifs en matière de système de santé. D'ailleurs, même les pays pionniers en la matière, à l'image de Cuba, la France ou le Canada, saluent tous nos progrès dans ce domaine», a-t-il fait savoir. Et de souligner pour ce qui est de la wilaya de Mostaganem : «Je peux vous assurer que ce nouveau matériel acquis par le CHU de Mesra n'existe dans aucune grande ville du pays comme Oran ou Alger, d'où ma recommandation à bien le préserver durablement». Par ailleurs, pour que ces moyens matériels soient suivis d'une bonne gestion en ressources humaines, M. Boudiaf, tout en exigeant à nouveau une formation d'excellence du personnel médical, n'a pas manqué de rappeler aux responsables des établissements d'être à la hauteur de leurs tâches. Selon le ministre, ces derniers sont les premiers à veiller à l'application réelle de ces mesures sur le terrain. «Un établissement de santé est toujours à l'image de son chef», a-t-il indiqué. Insistant sur la nécessité extrêmement urgente pour chaque directeur d'éta-



PH. Soraya J. A.

blissement à travers le pays d'avoir un suivi rigoureux quant à des prestations de service de qualité pour les malades, M. Boudiaf a rappelé que sans cet accompagnement indispensable les moyens et efforts émis par son département auraient été incomplets pour la modernisation de notre système de santé. C'est dans ce sens, d'ailleurs, que le ministre s'est focalisé aussi sur l'intérêt de tous les professionnels de la santé à reconsidérer le regard sur leurs patients, et ce, en les traitant avec plus d'humanisme, a-t-il estimé.

L'humanisation du malade algérien : une valeur à inculquer, selon Boudiaf

En effet, c'est dans le contexte d'une application efficace de la politique d'externalisation des soins pour les malades qui, rappelle-t-on, consiste, selon le ministre, à raccourcir le circuit de prise en charge pour ce dernier, que M. Boudiaf a exhorté, depuis la ville de Mostaganem, les praticiens de la santé à l'échelle nationale à bien prendre en compte l'aspect humain du

malade et ce, en dépit de toutes circonstances de travail. «Il ne faut jamais oublier que le malade, ou même celui qui vient le voir, sont toujours des citoyens en état de fragilité, d'où l'importance d'une meilleure attention à leur égard», a-t-il expliqué. C'est dans ce sens que le ministre a réaffirmé le projet d'hospitalisation à domicile, qui, d'après lui, est en cours d'étude et sera mis en vigueur pour bientôt, a-t-il ajouté. Sur ce point, le ministre de la Santé n'a pas manqué d'adresser un message de rigueur à tous les travailleurs du secteur, notamment les dirigeants, disant qu'«il faut prendre conscience qu'en soignant le citoyen, nul ne rend service à ce dernier, car il fait juste son travail et devoir». Concernant la wilaya de Mostaganem, le ministre insisté, une fois de plus, lors de l'inauguration du CHU de 60 lits à Boughirat, sur l'importance de la formation et du recyclage permanents pour le bon fonctionnement du secteur. S'agissant, par ailleurs, de l'état d'avancement du projet de construction d'un CHU de 240 lits à Kharouba, qui, rappelle-t-on, a été lancé en 2006, celui-ci sera fin prêt pour la fin de l'année, a-t-on appris sur les lieux.

Le CHU de 240 lits de Kharouba fin prêt pour décembre

Bien que le projet de ce grand

hôpital en cours de construction dans la commune de Kharouba à Mostaganem ait connu un retard considérable, l'état d'avancement de ce dernier est de 90%, selon l'ingénieur responsable du chantier, interrogé sur place. Toutefois, il est à signaler que le ministre de la Santé n'a pas manqué de manifester son mécontentement quant à la mauvaise gestion administrative du bureau d'études chargé du projet. Pour M. Boudiaf, cet état de fait est la cause principale de ce retard inadmissible, rappelant, par ailleurs, que ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance de construire un hôpital de cette taille. Il est donc impératif aux responsables que ce CHU soit opérationnel pour le mois de décembre prochain. Une promesse faite, bien sûr, par ces derniers. Au vu de sa visite d'inspection dans la wilaya de Mostaganem, le ministre de la Santé, tout en demandant à toutes les catégories de la société de s'impliquer davantage pour que le nouveau programme de réforme sanitaire, initié par ce dernier ne reste figé sur les textes mais devienne plutôt une réalité, a par ailleurs appelé tous les syndicats du secteur à contribuer à la réussite de notre système de santé et non se braquer sur des manquements isolés, car selon lui, «les portes du dialogue ne leur ont jamais été fermées, a-t-il rappelé. Y. D.

Main étrangère, «mercenaires internes» et endettement extérieur

Les mises en garde de Ouyahia

Ahmed Ouyahia, secrétaire général du RND, a mis en garde, hier, contre des forces étrangères qui voudraient déstabiliser l'Algérie, appuyées, selon lui, par des mercenaires politiques internes qui veulent toucher à l'unité nationale. L'homme avertit aussi du recours à l'endettement extérieur pour faire face à la crise financière. Dans un discours prononcé hier à Zeralda devant les cadres de son parti, à l'occasion de la première session du conseil national après le congrès de cette formation politique, Ouyahia affirme que des parties étrangères sont derrière des manœuvres et complots contre l'Algérie. Ouyahia, également directeur de cabinet de la Présidence de la République, explique que ces complots sont colportés par des forces étrangères. Selon lui, il y a aussi des mercenaires politiques internes. «Ces parties s'appuient sur des mercenaires politiques internes, ceux qui revendiquent l'autodétermination de la Kabylie et de la région du M'zab», a-t-il déclaré tout en assurant que le peuple algérien défend son union. D'après le SG du RND, ces parties tentent d'exploiter le contexte sécuritaire difficile qui règne dans les pays voisins. A ce propos, il a

appelé le peuple à soutenir l'Armée nationale populaire qui veille à la sécurité du pays. Il est revenu sur les menaces sécuritaires, déclarant : «Nous notons aussi avec regret la persistance de crises dans notre voisinage et qui menacent notre pays, à l'image des retards dans la restauration de la paix au Nord-Mali, ou des difficultés qui se dressent devant le Gouvernement d'union nationale en Libye, ou encore des risques pesant sur la garantie du cessez-le-feu au Sahara occidental par la Minurso, depuis que ce mécanisme a été paralysé par l'occupant marocain». La gestion de la crise financière et économique dans laquelle se trouve l'Algérie avec la chute des prix du pétrole a été aussi évoquée par Ahmed Ouyahia. Tout d'abord pour le SG du RND, le seul mérite revient exclusivement au Président Bouteflika qui a permis avec ses décisions financières, depuis 10 ans notamment, le remboursement de la dette extérieure qui laisse une marge de manœuvre pour tenir encore face la crise. Selon le SG du RND, «le gouvernement fait des efforts méritoires pour faire face à cette situation tendue avec le minimum de conséquences encore». Mais Ouyahia ne cache pas ses

inquiétudes des retombées de la chute des prix du pétrole sur la situation financière du pays, soulignant qu'il ne faut «pas négliger les risques qui découlent de cette conjoncture». Il ne se réjouit pas aussi de la hausse du prix du pétrole à 50 dollars ce qui n'est pas rassurant car, selon lui, l'Algérie avait besoin d'un baril de pétrole à 90 dollars pour assurer son équilibre budgétaire. Mais pour faire face à cette situation, il se déclare contre le recours aux solutions de facilité, dont l'endettement extérieur. «Nous ne devons pas céder aux appels aux solutions de facilité dont le recours à l'endettement extérieur, lequel, en cas d'excès, pourrait dans quelques années hypothéquer la souveraineté économique du pays et exposer la population à des mesures sociales dramatiques», a-t-il averti. A ce propos, il rappelle le cas de «l'ajustement structurel sous l'égide du FMI, alors que l'Algérie était dans l'incapacité de faire face au remboursement d'une dette extérieure qui culminait à 30 milliards de dollars». Pour Ouyahia, le souvenir de cette «douloureuse expérience, conjuguée avec nos difficultés financières actuelles, doit nous encourager à accélérer la mise en

œuvre de réformes économiques nécessaires tout en préservant la justice sociale». En outre, il a appelé à «laisser la justice arbitrer tous les désaccords et sanctionner toutes les violations de la loi», afin de «faire l'économie des agitations et des surenchères qui alimentent l'inquiétude des citoyens». Revenant sur la situation organique de son parti, Ouyahia qualifie le dernier congrès de «succès» car il s'agit, selon lui, d'«un nouveau départ pour conforter notre famille politique et la mettre davantage au service de l'Algérie». Il affirmera une nouvelle fois le soutien de son parti au Président Bouteflika. Il est à noter que le conseil national du parti a discuté hier du projet de règlement intérieur qui s'ajoute au statut adopté par le congrès. Deux textes qui constitueront ensemble une charte canalisant la conduite de chaque militant selon Ouyahia qui semble vouloir mettre de l'ordre dans les rangs de son parti et éviter les précédents remous et crises qui ont secoué le RND, notamment à l'approche d'importants rendez-vous électoraux, à savoir les législatives et les élections locales.

Nacera Chennafi

L'Etat aura-t-il le courage d'annuler la mascarade ?

Bac : décision «entre les mains du gouvernement»

■ L'Algérie n'a jamais connu un scandale de cette nature dans l'organisation du baccalauréat où des sujets proposés étaient connus d'avance par les candidats. Jamais la fraude aux examens n'a atteint un tel stade où c'est sur facebook que les épreuves de la session 2016 ont été postées plusieurs heures avant l'entrée en salle. Des enquêtes de justice sont en cours pour démasquer les coupables, qui devront être sévèrement punis pour servir d'exemple. Mais quelles que soient les conclusions de l'enquête, le gouvernement doit absolument annuler l'édition de cette année entachée par les pratiques de la tricherie.

Par Meriem Benchaouia

Jeudi soir, Nouria Benghebrit a terminé sa réunion avec les représentants des différents syndicats du secteur de l'Éducation sans trancher définitivement sur l'annulation ou le maintien des épreuves. Selon la première responsable du secteur, le dernier mot revient au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et au chef de l'État Abdelaziz Bouteflika. Le gouvernement d'Éthiopie a annulé l'examen du Baccalauréat après la fuite d'un seul sujet sur Facebook, celui de l'anglais. L'État algérien aura-t-il le courage d'annuler cette mascarade ? Et si, pour l'heure, aucune décision n'a été prise, syndicats et parents d'élèves demandent la suppression de l'examen. Les candidats se sont dits en colère et indignés face à la circulation des sujets, notamment des filières sciences expérimentales et lettres et langues sur les réseaux sociaux depuis le 2^e jour des épreuves. En effet, c'est une injustice envers ceux qui ont passé l'année à travailler laborieusement pour préparer cet examen alors que d'autres viennent le jour J avec les réponses prêtes. En plus du caractère injuste, il serait inconcevable d'encourager la fraude et favoriser les tricheurs au détriment de beaucoup d'élèves qui ont fourni des efforts tout au long de l'année. Par ailleurs, les partenaires sociaux ont signé, dans la nuit de jeudi à vendredi, un communiqué conjoint visant à préserver la crédibilité du Baccalauréat et à rassurer les élèves quant à leur droit à l'égalité des chances. Le communiqué a été signé par la ministre de l'Éducation nationale, Meziane Meriane, coordonnateur national du Snapest, Sadek Dziri, président de l'Unpef, Boualem Amoura, secrétaire général du Satef, Mohamed Hamidat, secrétaire général du Snapep, Sidali Bahari, secrétaire général du Scopen, Khaled Ahmed, président de l'Association nationale des parents d'élèves et M^{me} Dalila Khiair, présidente de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves. Le communiqué conjoint n'a, toutefois, pas été signé par le représentant du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), présent à la réunion qui a duré près de huit heures. Selon le communiqué diffusé tard dans la soirée de ce jeudi, le ministère de l'Éducation a réagi pour apporter des précisions sur les fuites massives des sujets du baccalauréat en indi-



PH/DR

quant que «si les premières opérations d'examination se sont déroulées dans des conditions normales, dans le format de déroulement du Baccalauréat, les épreuves du Bac, quant à elles, ont subi une série d'attaques informationnelles massives (faux sujets) sur internet à travers des pages et sites sur les réseaux sociaux, avant, pendant et après les épreuves. C'est dire que l'examen du Bac a concentré toute une énergie et un arsenal technologique et télématique impressionnants, eu égard aux enjeux qu'il cristallise au sein de la société et des espoirs qu'ils suscitent chez les familles algériennes», précise le communiqué. «A l'issue de la deuxième journée, et suite aux enquêtes menées avec diligence par les services compétents, des correspondances étaient établies entre des sujets diffusés chaque soir, à des heures tardives, et les contenus officiels des épreuves de l'examen. Cette diffusion des sujets a concerné la filière sciences expérimentales et par

ricochet trois autres filières ayant des matières communes avec la précitée. «Les enquêtes diligentées immédiatement ainsi que les mesures élaborées selon des protocoles précis ont permis notamment au centre de prévention et de lutte contre la criminalité informatique et cybercriminalité de la Gendarmerie nationale, d'identifier les plateformes d'échanges (plus de 15) ainsi que les profils facebook (150 identifiés dont certains domiciliés à l'étranger)», affirme le ministère. «La fraude sur intervention externe aux classes d'examen, par diffusion des sujets de la filière sciences expérimentales, au nombre de sept, appelle des décisions fermes à l'égard des auteurs de cette démarche, dans le sens largement partagé par la communauté éducative, en matière de préservation de la crédibilité du Bac et des principes de mérite, d'équité et d'égalité des chances entre tous les candidats», conclut le communiqué.

quant que «si les premières opérations d'examination se sont déroulées dans des conditions normales, dans le format de déroulement du Baccalauréat, les épreuves du Bac, quant à elles, ont subi une série d'attaques informationnelles massives (faux sujets) sur internet à travers des pages et sites sur les réseaux sociaux, avant, pendant et après les épreuves. C'est dire que l'examen du Bac a concentré toute une énergie et un arsenal technologique et télématique impressionnants, eu égard aux enjeux qu'il cristallise au sein de la société et des espoirs qu'ils suscitent chez les familles algériennes», précise le communiqué. «A l'issue de la deuxième journée, et suite aux enquêtes menées avec diligence par les services compétents, des correspondances étaient établies entre des sujets diffusés chaque soir, à des heures tardives, et les contenus officiels des épreuves de l'examen. Cette diffusion des sujets a concerné la filière sciences expérimentales et par

syndicats du secteur

Les syndicats du secteur de l'Éducation ont estimé unanimement jeudi à Alger, nécessaire de durcir les sanctions à l'encontre des responsables de la fuite des sujets du baccalauréat 2016 au moment où les avis restaient partagés quant à la réorganisation des examens dans les matières concernées, notamment les sciences de la nature et de la vie. Le président de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation, a indiqué que le syndicat a proposé lors de la réunion évaluative du Bac 2016, la réorganisation des examens dans les matières touchées par la fuite des sujets à travers les réseaux sociaux, soulignant que le syndicat tenait à connaître les responsables de cet acte. Il a qualifié également la fuite des sujets de «complot» visant à entamer la crédibilité de l'examen et la stabilité du secteur. De son côté, le syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), a suggéré par

le biais de son secrétaire général Boualem Amoura, «la réorganisation de l'examen dans les matières ayant fait l'objet de fuite et dans les régions où une fraude collective a été confirmée». Il a proposé l'organisation d'une session spéciale en juillet prochain juste après la fête de l'Aïd el Fitr, ajoutant que la fuite des sujets du Bac était un acte «grave» en ce sens qu'il visait la stabilité de l'Algérie en poussant les élèves à investir les rues. Il a d'autre part, appelé «les institutions de l'État à tenir une réunion pour préserver la crédibilité de l'examen du Bac». A l'instar des autres partenaires sociaux, la fédération demande le durcissement des sanctions à l'encontre des responsables de la fuite des sujets du Bac tout en veillant à la protection des droits de l'élève en matière d'égalité des chances. Le président de l'Association nationale des parents d'élèves, Ahmed Khaled, a appelé, lui aussi, à l'ouverture d'une enquête pour identifier les personnes à l'origine de la fuite des sujets dans l'attente de la prise de sanctions. Le représentant des parents d'élèves a indiqué que l'association attendait la réponse du ministère de l'Éducation nationale sur les résultats de l'enquête. Le représentant du CLA, Zoubir Rouina, a, pour sa part, précisé que la réunion avait permis de faire part de la condamnation par les enseignants du secondaire de ces fuites qui sapent les efforts des élèves et des enseignants, soulignant que les enseignants refusaient de corriger un examen entaché de fraude. Cette organisation syndicale a proposé de réorganiser les épreuves dont les sujets ont fui.

31 internautes pistés et une femme mise sous contrôle judiciaire

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le chef de cabinet du ministère de l'Éducation, Abdelouhab Guellil, a révélé les premiers éléments de l'enquête. Les services de la DGSN spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité n'ont pas chômé lors du déroulement des épreuves du baccalauréat. Ils ont réussi à pister 31 internautes soupçonnés de publication de sujets du Bac «fuités», a-t-il indiqué. Selon le même responsable, une femme suspectée de divulgation de sujets de l'épreuve d'histoire et géographie a également été mise sous contrôle judiciaire.

M. B.

Réactions des

Louh confirme l'ouverture d'une enquête

PAR AILLEURS, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué jeudi que les procureurs de la République dans certaines wilayas du pays avaient ordonné à la police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'ouvrir une enquête sur les faits liés à la fuite des sujets du baccalauréat. «Lorsqu'il s'agit de faits à caractère pénal, la justice n'attend pas», a déclaré M. Louh en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, précisant que «les procureurs de la République dans certaines wilayas, dont la capitale, ont ordonné à la police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'ouvrir une enquête sur ces fuites de sujets». «Les résultats des investigations menées sous le contrôle du ministère public seront présentés à la justice conformément à la loi», a souligné le ministre, rappelant que la législation nationale est «claire» s'agissant des sanctions prévues contre les auteurs de crimes électroniques.

R.N.

Demandes de modification à l'état civil

Près d'un million d'erreurs de transcription par an

■ Les erreurs de transcription dans les documents délivrés par les services de l'état civil sont un tracas au quotidien pour le citoyen. Le nombre de ces erreurs recensées par le département de la Justice est énorme, surtout avec l'introduction du biométrique. Près d'un million de demandes de rectification d'erreurs matérielles sur des actes d'état civil ont été enregistrées en 2015, indique Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Par Louiza Ait Ramdane

Qui de nous n'a jamais rencontré la mention du nom de son ancêtre rédigée de façon fantaisiste, un nom déformé, une date de naissance décalée, où encore des fautes dans la traduction de données de la langue arabe à la langue française ou vice-versa, sur un acte d'état civil? Une situation qui frise le ridicule car, à chaque fois qu'on se fait délivrer un document d'état civil, on n'est pas épargné de tomber sur des erreurs de transcription. Ce qui renseigne, bel et bien, sur les carences de l'administration. Même avec l'introduction du biométrique, les défaillances de transcription des registres qui passent inaperçues, jaillissent au grand jour.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a fait savoir que près d'un million de demandes de rectification d'erreurs matérielles sur des actes d'état civil ont été enregistrées en 2015, soulignant que 3 635 de ces demandes de la communauté algérienne établie à l'étranger ont été traitées après examen au niveau de la cour d'Alger, seule juridiction compétente en la matière. A cet effet, le ministre a annoncé que le projet de loi modifiant le code de l'état civil sera soumis très prochainement au conseil des ministres pour élargir le champ de compétence pour la rectification des erreurs matérielles à tout le territoire national.

L'amendement portera également, selon le garde des Sceaux, sur la signature électronique ce qui permettra, a-t-il dit, aux membres de la communauté nationale à l'étranger d'introduire leur demande en rectification au niveau des représentations diplomatiques et consulaires et leur évitera le déplacement dans le pays. La stratégie du gouvernement repose sur le traitement des facteurs à l'origine de l'accumulation des erreurs administratives avant d'envisager la procédure de rectification par la justice, a soutenu le ministre. Il a rappelé les mesures adoptées pour la modernisation du secteur de la



justice notamment pour ce qui est du retrait de certains documents par voie électronique mettant l'accent sur la nécessité de combattre la bureaucratie pour garantir la promotion du service public. Pour ce qui est de l'octroi de la nationalité algérienne par la mère, le ministre de la Justice a répondu que «la loi est claire à ce propos». «Aucun dépassement n'est toléré dans l'application de la loi», a-t-il insisté.

De nouvelles mesures pour le projet de loi sur le conseil national des droits de l'homme

Concernant le projet de l'avant-projet de loi relatif au conseil national des droits de l'homme, approuvé mardi dernier

par le Conseil des ministres, le ministre de la Justice a indiqué que ce projet prévoyait de nouvelles et importantes mesures pour la protection et la promotion des droits humains en Algérie, portant notamment sur l'élection du président du conseil par ses membres. Pour le ministre, cette disposition renvoie à un «principe important» pour la consécration de la démarche d'indépendance de ce conseil où siègeront des personnalités désignées par le président de la République, des représentants des deux chambres du Parlement et des associations en charge des droits de l'homme, de la femme, des handicapés et des syndicats.

L. A. R.

Algérie-France

Des parlementaires plaident pour un «partenariat économique productif»

Des parlementaires algériens et français ont regretté jeudi à Alger le fait que la relation économique entre les deux pays ne reflétait pas ses réelles potentialités plaçant pour un partenariat basé sur la production servant les intérêts des deux pays. S'exprimant lors de la 3^e session la Grande commission parlementaire bilatérale, la partie algérienne, représentée par le Groupe d'amitié Algérie-France, a notamment souhaité que la France «se débarrasse» de sa perception de l'Algérie comme simple marché et s'orienter vers l'investissement alors que la partie française a plaidé pour plus de facilités. «Nous voulons un partenariat productif, dans les domaines des céréales, de l'agriculture et autres», a insisté Belkacem Belabès, président du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-France considérant que la relation algéro-française restait dominée par le caractère commercial. Selon lui, les inscriptions au registre du commerce algérien des opérateurs français ont atteint 2 674 en 2015 mais la grande majorité de ces inscriptions portaient sur la création de société de services. Une vision qu'il faut

absolument changer, selon M. Belabès. De son côté, Omar Allat, membre du Groupe d'amitié et la Grande commission, a indiqué que parmi les 41 pays étrangers ayant investi en Algérie, la France est classée au 3^e rang en termes de volume financier (après les Emirats arabes unis et le Qatar), au 2^e en termes d'emplois (derrière la Turquie) alors qu'elle est en 1^{re} position en termes de nombre de projets. Selon ce député du RND, même si l'industrie est en première position dans les investissements français en Algérie, ces résultats «restent en deçà du potentiel d'investissement et de valorisation des potentialités de l'Algérie». D'autant plus, renchérit-il, les potentialités de coopération industrielle entre l'Algérie et la France sont très nombreuses.

Enorme potentiel de coopération industrielle

Il cite dans ce sens la formation technique, technologique et universitaire, le développement de la recherche appliquée, les biotechnologies, l'agriculture et le monde rural, le développe-

ment durable, les énergies renouvelables, le bâtiment, les industries manufacturières, la PME, l'industrie bancaire, la médecine et médicaments. Selon des chiffres présentés lors de cette rencontre, la France est le troisième client de l'Algérie (2015) avec une part de 13% des exportations, devancée par l'Espagne (17,4%) et l'Italie (16,3%). Aussi, la France est restée pour la troisième année consécutive le 2^e fournisseur de l'Algérie, (derrière la Chine) avec une part de marché de 10,5% pour un montant de 5,4 milliards de dollars. De leur côté, des parlementaires français ont relevé l'énorme potentiel des relations des deux pays, notamment dans le domaine industriel. «Beaucoup de choses ont été faites, mais il reste encore à faire», a estimé Patrick Mennucci, président, du côté français, du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-France. «La France a moins, proportionnellement, profité par rapport à ses partenaires européens notamment espagnols, italiens et turcs de l'ouverture du marché algérien et de son plan quinquennal 2010-2014», a dit pour sa part

Marcel Bannot, vice-président du Groupe d'amitié, déplorant certains «problèmes» rencontrés par des entreprises françaises. Toutefois, les deux pays peuvent rattraper ce retard en s'associant ensemble pour que la France accompagne l'Algérie dans sa démarche de diversification économique, selon le même parlementaire français. La Grande commission parlementaire algéro-française a été créée en 2007 à Paris. Elle est présidée, du côté algérien, par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du côté français, par le président de l'Assemblée nationale. A la fin de travaux de cette troisième session, qui se tient à l'occasion de la visite officielle de trois jours qu'effectue le président de l'Assemblée nationale française, Claude Bartolone en Algérie, les deux parties se sont accordées sur l'organisation «bientôt» de rencontres entre les Chambres de commerce et d'industrie ainsi que les organisations patronales pour identifier des possibilités de partenariat bilatéral.

Hocine H.

Préparatifs du ramadhan

Évaluation de l'approvisionnement en produits de base

Le comité de suivi et de facilitation des approvisionnements en produits de large consommation s'est réuni jeudi, et a procédé à l'évaluation des préparatifs en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché en produits de première nécessité à la veille et durant le mois de ramadhan. Présidée par le ministre du Commerce Bekhti Belaib, cette

réunion a regroupé des représentants de plusieurs départements ministériels, comme l'Agriculture et le Commerce, et qui ont souligné «la disponibilité des produits très demandés durant le mois sacré à savoir, le lait, les légumes, les viandes rouges et blanches, céréales et légumes secs», selon un communiqué du ministère du Commerce. M. Belaib a donné

des orientations pour veiller au suivi permanent et régulier du marché afin de remédier à tout éventuel dysfonctionnement du marché, en soulignant sa «satisfaction» des mesures prises par les différents organismes de régulation pour assurer une large disponibilité des différents produits. Des représentants des Douanes et ceux d'organismes

de régulation tels que l'Onil, l'Onilev, l'Oaic et la Sgp Proda ont également pris part à cette rencontre. Ces organismes ont été appelés par le ministre «à participer par leur présence dans les marchés spécifiques qui seront organisés conjointement avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et l'Union générale des commerçants et artisans

algériens (UGCAA) à partir du 4 juin à travers le territoire national», selon la même source. Il s'agit, à travers cette initiative, de permettre aux citoyens «de s'approvisionner en produits de qualité à des prix abordables et en quantités suffisantes, notamment ceux issus de la production nationale», souligne-t-on.

Y. Soufi

Prix du pétrole

Optimisme des ministres des pays membres de l'Opep

■ Les ministres des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ont affiché, jeudi à Vienne avant la réunion semestrielle de l'Organisation, leur optimisme sur la reprise des cours du pétrole alors que plusieurs producteurs ont accueilli favorablement le retour à un système de quotas de production.

Par Samy O.

leur arrivée dans la capitale autrichienne, les ministres des pays membres de l'Opep se sont dits «très satisfaits» de la remontée des cours du brut qui va se poursuivre, selon eux, dans la seconde moitié de l'année, laissant penser que l'Organisation devrait opter plus que jamais pour le statu quo. Le ministre de l'Energie Salah Khebraji a indiqué à la presse, peu avant la réunion, souhaiter «une Opep forte avec un plafond et des quotas», ajoutant que le but était de «réaménager la production et de contribuer à la stabilité du marché».

De son côté, le ministre iranien du Pétrole a déclaré que l'instauration d'un plafond de production ne serait d'«aucun bénéfice» pour Téhéran ni pour les autres membres de l'Opep, précisant qu'il était davantage favorable au rétablissement de l'ancien système des quotas par pays.

Une option également jugée «très valide» par M. Del Pino qui a proposé jeudi un système qui «consiste à attribuer à chaque pays une fourchette de production, dans les limites d'un maximum et d'un minimum». «La pro-

position est peut-être trop innovante pour être acceptée aujourd'hui», mais elle pourrait constituer une option «alternative aux quotas, aux plafonds et autres choses», a-t-il souligné. Le délégué de l'Equateur à l'Opep, Wilson Pastor, a également soutenu l'idée d'un retour au système des quotas.

«En cela, nous sommes d'accord avec l'Iran. Mais je ne sais pas si les conditions sont réunies pour arriver à ce résultat» aujourd'hui, a-t-il dit.

Le nouveau ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh, qui s'exprimait pour la première fois à Vienne a indiqué pour sa part que «tout le monde est très satisfait» de l'état du marché qui «est en train de se rééquilibrer à



l'heure où nous parlons». «La demande est extrêmement bien

L'Algérie reconduite à la présidence du Conseil ministériel du fonds de l'Opep

L'ALGÉRIE a été reconduite jeudi à Vienne à la présidence du Conseil ministériel du fonds de l'Opep pour le développement international (OFID), pour une période d'une année, indique un communiqué du ministère des Finances. «Le conseil a décidé à l'unanimité de reconduire l'Algérie. Cette décision, qui revêt un caractère exceptionnel est prise en considération du rôle joué par l'Algérie. Ainsi, que l'ont relevé les ministres qui ont demandé à ce que l'Algérie soit reconduite à la présidence de l'OFID», selon le ministère. Cette reconduction a eu lieu à l'occasion de la 37^e réunion annuelle de ce conseil qui regroupe les ministres des Finances des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), précise la même source. La réunion du conseil coïncide avec la célébration du 40^e anniversaire de la création de cet organisme de développement dont le principe a été arrêté lors du sommet de l'Opep tenu à Alger en juin 1975. L'OFID, qui compte tous les pays membres de l'Opep, inscrit son action dans le cadre du renforcement de la coopération sud-sud. S.O.

Foire internationale d'Alger
Clôture de la 49^e édition

La 49^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui a permis aux opérateurs algériens et étrangers d'exposer leurs produits et d'examiner des partenariats et des contrats commerciaux, a pris fin jeudi après six jours d'exposition. Au total 810 exposants, dont 405 entreprises étrangères en provenance de 33 pays, ont pris part à cette plus importante manifestation économique et commerciale annuelle, tenue au Palais des expositions, sous le thème «l'investissement et l'entreprise au cœur de l'économie productive». Présent à la cérémonie de clôture, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, a estimé que la nouveauté de cette 49^e édition est la participation de la Banque arabe de développement économique en Afrique (BADEA), ayant accompagné une centaine d'importateurs africains pour financer leurs opérations

d'achats de produits algériens. Les organisateurs de cette 49^e édition ont décidé d'octroyer le statut d'invité d'honneur aux représentants d'entreprises africaines importatrices qui ont également visité le 5^e Salon Djazair Export, tenu en marge de la FIA. Quelque 180 entreprises exerçant dans plusieurs domaines: agroalimentaire, services, industries chimique et manufacturière, bâtiments et travaux publics et artisanat, ont pris part à ce Salon spécialisé. M. Belaïb a souligné que ces opérateurs africains ont identifié avec leurs homologues algériens les produits susceptibles d'être importés d'Algérie, ajoutant que plusieurs contrats ont été signés entre les deux parties. Estimant que la relance des exportations hors hydrocarbures est une «nécessité absolue», le ministre a précisé que l'Algérie dispose d'un potentiel d'exportation

«énorme», appelant les opérateurs économiques à se mobiliser davantage pour que «l'Algérie puisse dépendre davantage de ses performances économiques que de sa rente pétrolière». Pour sa part, le directeur général de la Safex, Tayeb Zitouni, a indiqué que cette édition de la FIA a drainé près de 50 000 visiteurs, un chiffre «en deçà des attentes», en raison du déroulement des épreuves du Baccalauréat à la même période que celui de la FIA, selon lui. En marge de la clôture, des attestations de participations à la FIA ont été remises à la Turquie, la Chine, la Syrie, les Etats-Unis, la Palestine et la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Au début de la cérémonie, les présents ont observé une minute de silence suite au décès mardi du président de la RASD, Mohamed Abdelaziz. Amel B.

CNAS-BDL

Signature d'une convention pour faciliter le «e-paiement»

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et la Banque de développement local (BDL) ont signé jeudi à Alger une convention pour faciliter le «e-paiement» des cotisations de sécurité sociale. La convention a été signée par le directeur général de la Cnas, Tidjani Hassan Haddam, et le président-directeur général de la BDL, Mohamed Krim, en présence des directeurs d'agences Cnas des différentes wilayas du pays. M. Tidjani a précisé que cette opération «entre dans le cadre

de la poursuite des efforts de modernisation de la Cnas et de son adaptation aux mutations socio-économiques», ajoutant qu'«elle vient également en application des directives des hautes autorités du pays pour l'amélioration du service public et la consécration de la justice sociale». La Cnas «a effectué de grands pas en matière de modernisation de la gestion», a-t-il souligné, citant la réalisation de la carte électronique Chifa pour les assurés sociaux et leurs ayants droit et la télédéclaration des cotisations. Le président-directeur

général de la BDL a, pour sa part, précisé que cette convention visait essentiellement à alléger les démarches administratives, simplifier les opérations de paiement et dispenser les employeurs de fournir les documents en papier et de se déplacer vers les services de la Cnas pour le paiement des cotisations. Par ailleurs, des cadres de la Cnas et de la BDL ont fait une démonstration du fonctionnement des sites Web des deux organismes, assurant que «les prestations fournies étaient sécurisées». Le directeur général de

la Cnas a rappelé, lors d'une conférence de presse, les mesures introduites par la loi de finance complémentaire (LFC2015) relatives au recouvrement des cotisations de la caisse et à la prorogation du délai de déclaration, estimant que des résultats «positifs» avaient été enregistrés dans ce domaine. Plus de 20 000 personnes ont été déclarées dans ce cadre et les recettes de la Cnas ont progressé de 10% au cours des six premiers mois de 2016 par rapport à la même période de 2015. M.K.

portante et robuste. L'offre non-Opep décline. Les prix vont répondre au rééquilibrage du marché», a détaillé M. al-Faleh.

L'Organisation dans son ensemble, formé de 13 pays qui produisent environ un tiers du brut mondial, a pompé quelque 32,3 mb/j au premier trimestre 2016, tandis que la production saoudienne a atteint à elle seule 10,13 mb/j de janvier à avril (+3,5% sur un an).

Les ministres devaient également discuter ce jeudi de la désignation d'un successeur à l'actuel secrétaire général de l'Opep, Abdallah el-Badri, un poste pour lequel trois candidats seraient en lice: le vénézuélien Ali Rodriguez Araque, le nigérian Mohammed Barkindo et l'indonésien Mahendra Siregar. S. O./APS

Banque d'Algérie
Mohamed Loukal
installé
officiellement
comme gouverneur

MOHAMED Loukal a été installé officiellement, jeudi, comme nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie en remplacement de Mohamed Laksaci, a indiqué un communiqué de la Banque d'Algérie. Avant de prendre ses nouvelles fonctions à la tête de la Banque centrale, M. Loukal occupait le poste de P-dg de la Banque extérieure d'Algérie (BEA). La direction, l'administration et la surveillance de la Banque d'Algérie sont assurées, respectivement, par le gouverneur, le conseil d'administration, présidé par le gouverneur et par deux censeurs, rappelle-t-on. Le conseil d'administration est composé de trois vice-gouverneurs et de trois hauts fonctionnaires désignés en raison de leurs compétences en matière économique et financière. Créée par la loi du 13 décembre 1962, la Banque d'Algérie a pour mission de maintenir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie. Elle établit les conditions générales dans lesquelles les banques et les établissements financiers algériens et étrangers peuvent être autorisés à se constituer en Algérie et à y opérer. Elle établit, en outre, les conditions dans lesquelles cette autorisation peut être modifiée ou retirée. La Banque d'Algérie détermine toutes les normes que chaque banque doit respecter en permanence, notamment celles concernant les ratios de gestion bancaire, les ratios de liquidités et l'usage des fonds propres. R.E.

Bouira

En attente de nouveaux plans de transport et de circulation

■ Une commission de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a recommandé jeudi l'élaboration de nouveaux plans de transport public de voyageurs et de circulation à Bouira, pour faire face à la saturation dont souffre le secteur ainsi qu'aux problèmes quotidiens que rencontrent les citoyens de la wilaya.

Par Ilham N.

Après une série de visites sur le terrain effectuées à travers plusieurs communes de la wilaya de Bouira, les membres de la commission APW du secteur de transport ont souligné l'impératif pour les autorités de la wilaya de revoir l'ancien plan de transport et de la circulation pour tenter de trouver des solutions aux contraintes soulevées par les transporteurs de voyageurs et les citoyens, dont certaines régions de la wilaya ne sont pas desservies à ce jour. A cet effet, la commission a préconisé la réalisation de nouvelles structures de transport, dont des gares routières notamment au niveau des chefs-lieux des 12 daïras et des 45 communes que compte la wilaya de Bouira. Selon le constat fait par les membres de la commission de l'APW, plusieurs communes ne sont pas dotées de gares routières, d'abribus, ni d'arrêts pour les bus, ce

qui a provoqué une certaine anarchie dans ce secteur au niveau local. «Plusieurs régions enclavées sont desservies par le transport anarchique et illicite», a noté la commission dans son rapport remis aux autorités locales de la wilaya. L'élaboration de nouveaux plans de transport et de circulation est indispensable pour la wilaya de Bouira. Ces futurs plans doivent être adaptés aux nouvelles mutations qu'a connues Bouira ces dernières années, a estimé la commission dans son document présenté mercredi et jeudi devant l'APW. Dans ce cadre, la même commission a déploré entre autres l'absence de contrôle sur les transporteurs, ainsi que sur les horaires et sur la surcharge des bus, avant de soulever par ailleurs la dégradation des routes et la vétusté des bus de transport scolaire. «Les routes doivent être réhabilitées et de nouveaux bus doivent être achetés pour assurer une bonne prise en charge pour les enfants scola-



risés notamment dans les localités isolées», a-t-elle encore relevé dans son rapport. Les responsables concernés doivent également exercer davantage de contrôle sur le secteur de transport et revoir les prix de transport à travers toute la wilaya et réhabiliter le rôle du train, d'après les recommandations soulignées par la commission de l'APW.

Une production prévisionnelle de 1 246 000 quintaux de céréales cette saison

Les services agricoles de la wilaya (DSA) de Bouira tablent sur une production céréalière de

1 246 000 quintaux cette année, selon un rapport de la direction du secteur agricole présenté jeudi devant les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et le chef de l'exécutif Nacer Maskri. D'après les détails contenus dans ce rapport, les services agricoles de la wilaya prévoient une production de 1 246 400 quintaux cette saison sur une superficie de 67 604,5 hectares, des chiffres en baisse par rapport aux prévisions affichées l'année 2015, où les services concernés avaient tablé sur une production d'un million 700 quintaux de céréales. Cette régression est due en partie à un manque de la pluviométrie qu'a

connue la wilaya de Bouira, d'après les explications données dans le document de la DSA. Selon les statistiques, la production prévisionnelle du blé dur sera de 740 891 quintaux, tandis que celle du blé tendre sera de 214 043 quintaux. En prévision du lancement de la campagne moissons-battage, les services de la DSA ont mobilisé 3 393 tracteurs, 266 moissonneuses-batteuses, 1 763 remorques et 1 269 citernes, a-t-on ajouté de même source. Pour le crédit R'fig, les services agricoles de la wilaya de Bouira ont validé 697 dossiers pour un montant de plus de 66 millions de dinars, a-t-on précisé de même source.

I. N./APS

Constantine

Le taux de couverture sécuritaire avoisine les 100%

Le taux de couverture sécuritaire a atteint près de 100% dans la wilaya de Constantine, a indiqué jeudi le directeur central de la sécurité publique à la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur de police Aissa Naili.

S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée en marge de la cérémonie de sortie de la 5^e promotion des lieutenants de police, le même responsable a précisé que ce résultat jugé «important» a été obtenu à la faveur de la réception, cette année, de nouvelles infrastructures, réalisées dans le cadre d'un programme initié par la DGSN visant le renforcement de la sécurité nationale dont le taux avoisine actuellement les 80%. Le chef de sûreté de wilaya de Constantine, le commissaire divisionnaire Abdelkrim Ouabri, a souligné que le taux de couverture

qui était de 92% l'année dernière, est évalué pour cette année à presque 100% à la faveur de l'ouverture de deux nouvelles sûretés urbaines extramuros à la nouvelle ville Ali-Mendjeli. La cérémonie de sortie de cette promotion de 246 officiers, dont 167 hommes et 79 femmes, a été organisée dans l'enceinte de l'Ecole de formation de police «Amar-Djefal» de la cité Sidi Mabrouk. Les officiers de cette promotion ont reçu leurs diplômes au cours de cette cérémonie tenue en présence du directeur central de la sécurité publique à la DGSN, l'inspecteur régional de l'Est Mustapha Benaini, du wali de Constantine et des autorités civiles et militaires de la wilaya. La promotion a été baptisée du nom de Rachid Nabti, martyr du devoir national, assassiné le 20 juillet 1992 lors d'un accrochage avec des terroristes, à

proximité de la mosquée El Feth à Sidi Mabrouk à Constantine. Les lieutenants de cette promotion, durant une formation d'une durée de 24 mois, ont suivi des stages théoriques et pratiques dans divers services de police, a indiqué de son côté le directeur de l'école, le commissaire divisionnaire Mohamed Cherif Boudelouache. Former des éléments de ce corps de sécurité qualifiés qui doivent accomplir leur mission avec professionnalisme et abnégation afin d'assurer la protection des citoyens et de leurs biens, demeure l'objectif essentiel de cette formation, a-t-il affirmé. Des exhibitions sportives et un défilé ont ponctué cette cérémonie, juste après la remise de diplômes aux dix meilleurs éléments de cette promotion.

Ali O./Agences

Alger

Le wali inaugure plusieurs projets dans la circonscription administrative de Rouiba

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a inauguré jeudi dans la circonscription administrative de Rouiba (wilaya d'Alger) plusieurs projets dont un marché couvert, une crèche dans la commune de Reghaia et un centre de tri du papier-carton dans la commune de Rouiba, a-t-on constaté sur place. Lors de sa visite d'inspection dans les communes de

Reghaia, Haraoua et Rouiba relevant de la circonscription administrative de Rouiba, M. Zoukh a inspecté l'échangeur reliant la route nationale N° 5 et la route A, dans la zone industrielle de Reghaia. Le wali d'Alger a également donné le coup d'envoi de plusieurs autres projets, dont la réalisation d'une voie double reliant Reghaia à Boudouaou, outre

l'aménagement de la rue Mokrani et d'un espace récréatif dans la commune de Reghaia. Il a également présidé le lancement des travaux d'aménagement de deux espaces réservés à la pratique du sport dans la commune de Haraoua ainsi que les travaux d'extension du cimetière Kadhia dans la commune de Rouiba. M. Zoukh a inspecté en

outre les travaux de réalisation du cimetière «Bouraada» dans la commune de Reghaia, de la route reliant la route nationale N° 24 à la plage de Reghaia. Dans la commune de Haraoua, le wali d'Alger a inspecté les travaux d'aménagement de la route de Saint Eugène et de la route de Houch El Merdja, sise dans la commune de Rouiba.

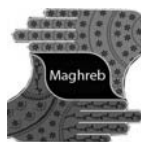
F.A.

Mascara

Remise des clés de 375 logements à Mohammadia

LES CLÉS de 375 logements sociaux locatifs et promotionnels aidés ont été remis à leurs bénéficiaires jeudi à Mohammadia (Mascara), a-t-on constaté. Le wali de Mascara, Salah El Affani, a présidé, au nouveau pôle urbain de la ville de Mohammadia, la cérémonie de remise des 350 clés de logements sociaux locatifs dont les noms des bénéficiaires ont été affichés en mai par le comité de daïra et de 25 autres de logements promotionnels aidés (LPA) réalisés à Mamounia par l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya. Les bénéficiaires ont exprimé leur grande joie de recevoir leurs logements avant le début du mois du ramadhan et de la saison estivale, ce qui leur permettra de transférer leurs enfants vers de nouveaux établissements scolaires à la rentrée scolaire prochaine. Le wali de Mascara a mis l'accent sur l'achèvement des projets d'habitat dans les délais impartis et leur dotation des nouvelles cités en commodités et services nécessaires. M. El Affani a annoncé, dans ce sens, la reconversion provisoire du siège de la bibliothèque communale au nouveau pôle urbain de la ville de Mohammadia en polyclinique en attendant la réalisation d'une telle infrastructure et l'aménagement d'espaces pour accueillir un siège de sûreté urbaine. Pour rappel, la ville de Mohammadia a enregistré, fin avril dernier, le logement de 297 familles du vieux bâti de hai Sidi Abdelkader 2 au nouveau pôle urbain.

R.R.



Autodétermination du peuple sahraoui

Des universitaires déplorent la faiblesse du CDH

■ Des universitaires et participants au colloque organisé à l'Université Paris Descartes-Sorbonne sur le Sahara occidental ont déploré, jeudi, la «faiblesse» des institutions internationales à l'égard de l'autodétermination du peuple sahraoui, notamment du Conseil des droits de l'homme.

Par Kamel L.

«Le droit à l'autodétermination ne fait plus partie de l'agenda du Conseil des droits de l'homme (CDH)», a fait constater la juriste Delphine Lourtau de l'Université de Cornell (New York), alors que «c'est un droit humain très clair en attente d'exécution», a-t-elle souligné dans son intervention intitulée «Revenir aux droits économiques, sociaux et culturels au Sahara occidental». «Ceci montre, a-t-elle ajouté, les limites du système international et la faiblesse du droit international», recommandant de poursuivre la lutte pour mettre «toute la lumière» sur la question du Sahara occidental. Pratiquement, le débat a tourné, au cours de la session purement scientifique, sur «Une question de droit(s) avant tout», autour de cette faille du système international et ses institutions, en mettant en relief, notamment, que les multiples conséquences de l'occupation marocaine du territoire du Sahara occidental sur les droits de l'hom-

me. C'est dans ce contexte que Joanna Allan (Université de Leeds, GB) a fait état, sur la base de témoignages poignants et reportages, des atteintes et des abus sexuels subis par les femmes sahraouies au moment de l'occupation. D'autres intervenants ont relevé la sensibilité nationaliste «très élevée» chez les femmes sahraouies qui participent «activement» à la vie sociopolitique sahraouie et sont, dans les territoires occupés, «les premières à protester contre l'occupant». Au cours des débats, le rôle «négligé» joué par les puissances dans le maintien du statu quo a été également abordé dans le sens où aucun des pays occidentaux qui soutiennent le Maroc, n'est intéressé par l'intégration maghrébine. «La France favorise le Maroc contre les intérêts de la région», a affirmé Yahia Zoubir, chercheur algérien spécialiste du Sahara occidental et du Sahel, qui a déploré la politique de «deux poids deux mesures» dans le règlement de la question sahraouie par rapport aux autres conflits dans le



Ph : DR

monde. «Le soutien occidental pour le plan d'autonomie du Maroc n'est qu'un subterfuge bien concocté pour légitimer l'annexion par le Maroc de l'ancienne colonie espagnole», a-t-il soutenu, relevant que la France est le pays qui a joué le rôle le «plus essentiel» dans la colonisation par le Maroc du territoire du Sahara occidental. «La classe politique, droite ou gauche, n'a jamais caché son alignement au Maroc, ce qui est en fait clair que la France utiliserait son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU pour ne pas imposer une solution qui ne soit pas acceptable par le Maroc», a ajouté ce professeur en relations internationales de Kedge Business School du campus de Marseille. Pour sa part, l'anthropologue Alice Wilson (Université de Durham, GB) a indiqué que le mouvement de libération sahraoui est un mouve-

ment qui «dure dans le temps», relevant que la révolution sahraouie qui s'est déclenchée à une époque donnée, se retrouve actuellement dans un espace temporel. Elle a mis en exergue, dans son intervention, la transformation de la société sahraouie d'une organisation tribale et celle moderne avec les efforts de la République arabe sahraouie démocratique de doter les Sahraouis d'institutions, d'une organisation politique et administrative et veiller à un service public (éducation, santé). Alice Wilson a déploré cette attente pour l'autodétermination, «voulue sciemment», pour apporter une «fatigue révolutionnaire» à la lutte des Sahraouis pour l'indépendance, que certains intervenants au débat ont souligné que l'arrêt de sa lutte armée contre l'occupant «a affecté l'élan révolutionnaire».

K. L./APS

Libye

Les forces du Gouvernement d'union reprennent la centrale thermique de Syrte

Les forces du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) ont annoncé avoir pris le contrôle de la centrale thermique de Syrte, fief libyen du groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (Daech/EI) situé à 450 km à l'est de la capitale Tripoli. «Les combats ont repris (mercredi) dans la circonscription de Syrte entre nos forces et les "bandes" de Daech, permettant une avancée importante», a indiqué le centre d'information des forces progouvernementales dans un communiqué, faisant état de «trois morts et 10 blessés». Les forces du GNA «contrôlent la totalité du site de la centrale thermique», située à environ 23 km à l'ouest du centre-ville de Syrte, précise le texte. Elles étaient entrées dans l'après-midi dans la localité de Wadi Jaref au sud-ouest de Syrte, où elles ont été accueillies «avec joie et soulagement par les habitants», s'est félicité le centre. Mardi, les gardes des installations pétrolières, sous le commandement du ministère de la Défense du GNA, ont chas-

sé les terroristes de deux villes à l'est de Syrte. Soutenu par la communauté internationale, le Gouvernement libyen d'union nationale est basé à Tripoli depuis deux mois.

Environ 70 civils tués ou blessés en mai, selon l'ONU

Environ 70 civils ont trouvé la mort ou blessés en Libye au mois de mai, dont sept enfants tués et

cinq autres blessés, a déclaré mercredi le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric. «La majorité des tués et des blessés l'ont été dans des bombardements, qu'il s'agisse de tirs de mortiers, d'artillerie ou d'armes indirectes. La plupart des victimes ont été tuées à Benghazi», a déclaré M. Dujarric au cours d'une conférence de presse de routine, pendant laquelle il a cité le rapport des pertes du mois de mai établi par

la Mission d'appui des Nations unies en Libye. A Benghazi, la deuxième ville du pays, une coalition menée par l'armée libyenne, lutte sur deux fronts contre les forces du groupe terroriste «Etat islamique» (El/Daech) et contre diverses autres milices. Depuis un an et demi, Benghazi est le théâtre d'affrontements sans fin, qui ont causé des centaines de morts et des milliers de déplacés.

Anis F./Agences

Les corps de 85 migrants rejetés par la mer en Libye

LES CORPS d'au moins 85 migrants ont été rejetés par la mer jeudi près de la ville de Zwarah, dans l'ouest de la Libye, sans doute après avoir tenté de franchir la mer Méditerranée, a confirmé un responsable du Croissant-Rouge libyen. Al-Khamis Al-Bosefi a déclaré que les secouristes étaient encore en train de récupérer des corps, dont ceux de femmes et d'enfants, et a ajouté que les circonstances exactes de leur décès restaient peu claires. Aucune patrouille de secours en mer n'a en effet eu lieu cette semaine en raison des mauvaises conditions climatiques, a-t-il expliqué. Le conseil municipal a condamné «la négligence et l'inaction des institutions de l'Etat et des organisations internationales» vis-à-vis de la crise

des migrants qui touche la ville de Zwarah. «La municipalité de Zwarah tient les institutions libyennes et les organisations internationales pour responsables de l'échec à apporter une solution adéquate à ce phénomène», a-t-elle déclaré. Plus de 40 000 migrants ont traversé la Méditerranée vers l'Europe cette année. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), au moins 880 migrants se sont noyés en mer en tentant de gagner l'Europe rien que cette semaine. La Libye est un des points de départ favoris des migrants qui tentent de franchir la mer Méditerranée et de se rendre en Europe, fuyant l'insécurité et le chaos de leur pays d'origine.

A.F.

Tunisie/ Expulsion de Belhassen Trabelsi du Canada

Les autorités ont reçu un document d'Interpol

LES AUTORITÉS judiciaires tunisiennes ont reçu récemment un document émanant de la police internationale Interpol selon lequel les autorités canadiennes ont décidé d'expulser, vers la Tunisie, Belhassen Trabelsi, le beau-frère de l'ancien président tunisien Ben Ali, a rapporté jeudi le journal tunisien *El Chourouk*. L'opération d'expulsion du mis en cause vers la Tunisie était prévue pour mercredi, selon le journal cité par l'agence de presse TAP. Toutefois, Belhassen Trabelsi, qui s'était réfugié à Montréal dans la foulée des événements de 2011 en Tunisie, est «introuvable» alors qu'il devait être renvoyé en Tunisie, selon des sources judiciaires citées par des médias. Le parent de l'ancien chef de l'Etat tunisien avait fui la Tunisie en jet privé en janvier 2011 pour atterrir à Montréal avec son épouse et leurs quatre enfants. Il avait perdu son statut de résident permanent en 2012 et avait immédiatement demandé l'asile au Canada, selon des audiences du tribunal de l'immigration citées par les mêmes sources. Cette demande avait été déboutée en janvier 2015 et le 14 avril 2016, les autorités canadiennes de l'immigration avaient officiellement conclu qu'il n'encourrait aucun risque à revenir en Tunisie, selon un jugement en date du 26 mai de la Cour fédérale canadienne. Un rendez-vous lui avait été fixé le 24 mai 2016 par l'Agence des services frontaliers du Canada afin de préparer son expulsion, prévue une semaine plus tard. De l'avis même de son avocat, M. Trabelsi «n'est plus joignable», a déploré la Cour fédérale canadienne, dans son jugement. Après la chute de l'ancien régime de Ben Ali, les autorités tunisiennes avaient demandé à Ottawa d'arrêter M. Trabelsi. Frère de Leïla Trabelsi, épouse de l'ex-président (1987-2011), M. Trabelsi était un homme d'affaires incontournable sous le régime Ben Ali. R.M.



Turquie

Ankara exclut une «détérioration totale» des liens avec l'Allemagne

■ Les relations entre Ankara et Berlin, «endommagées», ne vont pas se «détériorer totalement» après la reconnaissance par le Bundestag du génocide arménien, a dit le Premier ministre turc, qui a promis des ripostes après cette initiative qui a suscité l'ire de la Turquie.

Par Ali O.

«L'Allemagne et la Turquie sont deux alliés très importants. Personne ne doit s'attendre à ce que les relations se détériorent totalement d'un seul coup à cause de cette décision ou de décisions semblables», a déclaré hier Binali Yildirim, dans une apparente tentative de maintenir les frictions sous contrôle. Le vote jeudi par la chambre basse du Parlement allemand d'une résolution qui reconnaît le génocide arménien a suscité la colère de la Turquie, qui a rappelé son ambassadeur à Berlin pour protester contre cette «erreur historique» et menacé de prendre des mesures de rétorsion.

Ces turbulences compliquent des relations déjà tendues avec Ankara, notamment sur l'application d'un accord controversé entre l'Union européenne et la Turquie, porté par Berlin, qui a considérablement réduit l'afflux de migrants en Europe. Partenaire incontournable sur ce dossier, la Turquie menace de ne pas appliquer ce pacte, faute d'obtenir à ses conditions une exemption de visas Schengen pour ses citoyens.

La résolution votée par le Bundestag, «nulle et non avenue»

pour Ankara, a «sérieusement endommagé les relations entre l'Allemagne et la Turquie», a déploré M. Yildirim qui s'exprimait avant de partir pour l'Azerbaïdjan.

Il a promis que les «réponses appropriées» seraient données après des consultations avec l'émissaire turc rappelé de Berlin. La veille, le président turc Recep Tayyip Erdogan avait déjà prévenu que des «démarches» seraient entreprises à son retour en Turquie.

Des manifestants nationalistes, certains en tenue traditionnelle ottomane, se sont rassemblés devant le consulat allemand à Istanbul jeudi soir, brandissant des pancartes où l'on pouvait lire : «Le génocide arménien, le plus gros mensonge en 100 ans».

Une nouvelle manifestation était prévue hier devant l'ambassade d'Allemagne.

Signe de l'indignation suscitée en Turquie par le vote de la résolution allemande, le quotidien turc *Hürriyet* a titré hier : «Honte à vous».

Ces tensions ont suscité l'inquiétude au sujet des rapports turco-allemands alors que l'accord sur les migrants traverse une période difficile, Ankara exigeant une exemption de visas Schengen pour ses ressortissants tout en



refusant de remplir l'une des conditions posées. Toutefois, «l'Allemagne et la Turquie possèdent des liens intrinsèques enracinés qui ne pourront pas disparaître du jour au lendemain», a indiqué à l'AFP l'historien et politologue turc Samim Akgönül, de l'Université de Strasbourg (France). «Ankara a l'habitude depuis des années de souffler le chaud et le froid face à des Etats qui reconnaissent le génocide, mais les relations reviennent toujours tôt ou tard à leur point de départ», a-t-il souligné.

Peu après le vote, l'Allemagne avait tenté de calmer la fureur de

son important partenaire, la chancelière allemande Angela Merkel soulignant que son gouvernement voulait favoriser «le dialogue entre l'Arménie et la Turquie». Ankara et Berlin sont liés par des intérêts économiques majeurs : le volume de leurs échanges commerciaux s'est élevé en 2015 à 35 milliards de dollars et les Allemands sont les premiers en nombre de visiteurs en Turquie, où le secteur touristique traverse une profonde crise en raison de la dégradation de la sécurité.

Si la résolution du Bundestag constitue un pas supplémentaire

vers une reconnaissance officielle en Allemagne du génocide des Arméniens, le texte n'engage pas le gouvernement de M^{me} Merkel.

Les Arméniens estiment qu'un million et demi des leurs ont été tués de manière systématique à la fin de l'Empire ottoman. Plus de vingt pays, dont la France, l'Italie et la Russie, ont reconnu qu'il y avait eu un génocide.

La Turquie affirme pour sa part qu'il s'agissait d'une guerre civile dans laquelle 300 000 à 500 000 Arméniens et autant de Turcs ont trouvé la mort.

A. O.

Points chauds

Peur

Par Fouzia Mahmoudi

Aux Etats-Unis se jouent en ce moment les dernières semaines des élections primaires servant à désigner les candidats officiels des deux partis à la prochaine élection présidentielle. Et si Clinton et Trump sont certains d'être les candidats investis par leurs partis, le stress lié à la dure campagne est encore présent. Et si Bernie Sanders, l'adversaire de Hillary Clinton ces derniers mois au sein du parti démocrate continue d'essayer de faire durer sa popularité et veut surtout imposer une partie de ses idées dans le programme de l'ex-sénatrice de New York, cette dernière veut désormais se concentrer sur son adversaire de novembre prochain et semble avoir d'ores et déjà débuté sa campagne présidentielle. En effet, la candidate démocrate à la Maison-Blanche a formulé une farouche diatribe contre le milliardaire, dénonçant ses positions «dangereusement incohérentes» en matière de sécurité et de politique étrangère. «Faire de Donald Trump notre commandant en chef serait une erreur historique», a assuré Hillary Clinton dans un discours particulièrement agressif, fustigeant un candidat qui «ne comprend ni l'Amérique ni le monde». Il y a une semaine déjà, c'était à Barack Obama de critiquer le candidat républicain sur le même thème, dénonçant son inquiétante «ignorance des affaires du monde». Donald Trump «n'est pas apte à occuper une fonction qui exige des connaissances, de la constance et un immense sens des responsabilités», a lancé Hillary Clinton, rappelant les prises de position du riche promoteur américain sur l'OTAN, la Russie et la Corée du Nord. «Ce n'est pas quelqu'un qui devrait détenir les codes nucléaires», a-t-elle dit. «Même si je n'étais pas candidate, je ferais tout mon possible pour m'assurer que Donald Trump ne devienne jamais président car je suis convaincue qu'il entraînerait notre pays sur une voie dangereuse», a-t-elle ajouté. «Je laisse aux psychiatres d'expliquer son affection pour les tyrans», a-t-elle encore ironisé, évoquant les propos de l'homme d'affaires ces derniers mois sur le président russe Vladimir Poutine ou encore le leader nord-coréen Kim Jong-Un. «Imaginez que, quand il est colère, il n'ait pas à sa disposition son seul compte Twitter mais tout l'arsenal américain», a-t-elle encore dit. Comme elle le fait régulièrement dans ses discours, l'ex-secrétaire d'Etat aux Affaires Étrangères a martelé qu'elle connaissait la difficulté du «job» de président. D'après l'aspirante candidate, les Américains seront confrontés, lors de l'élection de novembre prochain, à un choix entre «une Amérique de la peur et une Amérique de la confiance». Reste à savoir si ses compatriotes seront du même avis ou si l'attrait du changement et de la rupture seront plus forts que les discours moralisateurs et culpabilisants des démocrates. Des discours qui pourraient surtout avoir l'effet inverse de celui escompté, Donald Trump grimant doucement mais avec consistance dans les sondages face à Hillary Clinton et devenant désormais une véritable menace et non plus le candidat facile à écarter d'un revers de main.

F. M.

Corées

Escalade verbale entre Pyongyang et Séoul

Les deux Corées ont à nouveau échangé des mots très durs hier, témoignant des tensions nées d'une série de défections de Nord-Coréens au Sud et le rejet par Séoul de l'offre de Pyongyang de pourparlers militaires.

Depuis le quatrième essai nucléaire mené par Pyongyang en janvier, suivi par un tir de fusée considéré largement comme un essai de missile déguisé, les tensions sont élevées dans la péninsule.

Mais ces dernières semaines, un nouveau sujet de contentieux est apparu avec deux séries de défections collectives de Nord-Coréens travaillant dans des restaurants tenus par Pyongyang en Chine.

Douze Nord-Coréennes et leur manager sont arrivés à Séoul en avril, suivis cette semaine par trois autres employées qui travaillaient dans un restaurant différent.

La Corée du Nord assure que ses ressortissants ont été dupés et enlevés par les agents du renseignement sud-coréens, qu'ils sont retenus en Corée du Sud contre leur gré, ce que Séoul dément catégoriquement.

«Le fait de les avoir incitées (à partir) et enlevées prouve clairement que les marionnettes de Corée du Sud violent de la manière la plus hideuse les droits de

l'Homme», a déclaré dans un communiqué un porte-parole de la Croix-Rouge nord-coréenne.

Ce porte-parole, qui évoquait le dernier cas en date, celui de trois femmes employées dans un restaurant de Shanzi, dans le nord de la Chine, a parlé d'un «enlèvement prémédité».

Le ministère sud-coréen de l'Unification, chargé des affaires intercoréennes, a balayé hier des accusations «sans fondement», ajoutant que le Nord ferait mieux de s'intéresser aux raisons pour lesquelles ses ressortissants veulent fuir.

«Nous espérons que la Corée du Nord se penchera sur ces défections à répétition et saisira l'occasion pour améliorer les droits de l'Homme et le quotidien de son peuple», a dit le porte-parole Jeong Joon-Hee. D'après les estimations du gouvernement sud-coréen, Pyongyang tire environ 10 millions de dollars (8,9 millions d'euros) chaque année de l'exploitation d'environ 130 restaurants dans 12 pays, dont la Chine.

Les sanctions internationales très dures infligées à Pyongyang après son quatrième test nucléaire ont limité de manière non négligeable les sources de devises de ce pays isolé, et les restaurants sont devenus une occasion de revenus d'autant plus importante.

La presse a rapporté que certains employés n'avaient pas été payés à cause des pressions exercées sur ces établissements pour verser davantage d'argent à la Corée du Nord.

Autre cause de tensions frontalières, le refus de la Corée du Sud d'accepter l'offre de pourparlers militaires pour désamorcer la situation faite par le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un.

Pour Séoul, cette offre n'est pas sincère au vu des promesses parallèles de la Corée du Nord d'accroître son arsenal nucléaire.

La Commission nord-coréenne pour la réunification pacifique de la Corée a déclaré jeudi soir que ce rejet était un acte de confrontation. «S'ils nous tournent le dos, le résultat sera malheureux», a-t-elle dit dans un communiqué.

«Notre réaction sera une offensive des plus dures pour les pousser encore plus loin au fond de l'abîme et les conduire encore plus rapidement à l'autodestruction».

A Séoul, le ministère de l'Unification a jugé que cette rhétorique belliqueuse ne faisait qu'illustrer l'inhérente duplicité de l'offre nord-coréenne. «Nous constatons que les demandes de dialogue de la Corée du Nord ne sont qu'une affectation hypocrite».

A. S.



Projet de musée des œuvres de l'illustre artiste peintre

Un hommage éternel à Mohamed Khadda

■ Un projet d'un musée des œuvres de Mohamed Khadda, un des leaders dans le domaine d'arts plastiques modernes, fait l'objet de préparation, a-t-on appris jeudi de la veuve de l'artiste défunt.

Par Adéla S.

En marge d'une journée d'étude dédiée à la mémoire du regretté peintre Mohamed Khadda par l'université de Mostaganem «Abdelhamid-Ibn-Badis», M^{me} Nadjet Khadda a indiqué que ce projet, mis en veilleuse pour différentes raisons, a été relancé dernièrement.

«Nous sommes déterminés à le concrétiser avec le ministère de la Culture pour que le public, surtout les amateurs des beaux-arts, puisse découvrir et revisiter les œuvres du regretté (tableaux, moyens utilisés dans son travail...), a-t-elle déclaré. Le ministère de la Culture avait décidé de classer l'atelier de Mohamed Khadda patrimoine national, a rappelé sa veuve, signalant que cet atelier sera érigé en musée des œuvres de cet artiste, tout en saluant l'université de Mostaganem qui a consacré une journée d'étude scientifique et artistique à Khadda, natif de cette région ayant enfanté des personnalités culturelles et artistiques rayonnant sur toute l'Algérie et l'étranger.

M^{me} Khadda a aussi valorisé les acquis concrétisés sur le

plan national en matière de développement des arts plastiques et autres, dont la création d'écoles régionales de ces arts, soulignant que cet acquis constituait un rêve du regretté Khadda qui a milité pour la défense de cet art.

Au passage, elle a évoqué les qualités de l'artiste défunt et son action à transmettre, à travers ses toiles, l'histoire du combat du peuple algérien contre la barbarie du colonisateur, appelant à inciter les artistes, surtout les jeunes, à s'inspirer des œuvres de plasticiens dont Khadda et Issiakhem, ainsi qu'à développer la formation dans ce domaine artistique par l'ouverture d'écoles artistiques. «L'art pictural est universel», a-t-elle soutenu.

«Les œuvres de Khadda font ressentir l'histoire nationale dans la toile»

Des académiciens et artistes plasticiens algériens ont estimé, jeudi à Mostaganem, que les œuvres de Mohamed Khadda, un des fondateurs de l'art plastique contemporain, font ressentir l'histoire algérienne profonde dans la toile.



Animant une communication dans le cadre d'une journée d'étude en commémoration du 25^e anniversaire de la mort de Mohamed Khadda, le professeur Benamar Mediène de l'université d'Oran et d'Aix en Provence a mis en relief les caractéristiques des œuvres du défunt qui «ont contribué de façon exemplaire à la transmission des faits de l'histoire nationale par les formes et les couleurs dans les toiles».

«L'Algérie a hérité de Khadda des œuvres retraçant son histoire, ses gloires, ses combats et résistance pour la libération nationale et donnant également un reflet artistique de son patrimoine et sa culture multiple», a-t-il souligné dans sa communication intitulée «Mohamed Khadda: figures de l'imaginaire». Le conférencier a affirmé aussi la capacité de Khadda d'imprégner la réalité à l'imaginaire, déclarant

que «l'imaginaire de cet artiste lui a permis aussi de poétiser ses œuvres qui suscitent des lectures poétiques et artistiques».

De son côté, l'enseignant de l'université de Mostaganem et artiste peintre Saïd Debladji a évoqué le grand exploit de Khadda dans le patrimoine national, notamment la lettre arabe et les richesses nationales telles que le Tassili, tout en cherchant à donner des visions nouvelles et différentes sur ce patrimoine.

Il a jouté que les œuvres de l'artiste influencent toujours la scène de l'art, notant que les chercheurs académiciens devront travailler d'avantage pour étudier ces œuvres et les exploiter dans le développement de l'art.

L'artiste peintre Mohamed Oulhaci a mis en exergue, quant à lui, la qualité des œuvres de Khadda et leur rayonnement sur la croissance de l'art actuellement, soutenant que le défunt artiste était d'une grande technicité de l'art, notamment dans la gravure. Il a appelé, à l'occasion, à soutenir des jeunes talents plasticiens algériens, tout en déplorant l'insuffisance des galeries d'exposition des arts dans les villes du pays, tenant compte que ces structures font partie d'un contexte encourageant le développement de l'art en question.

Le directeur de la culture de Mostaganem a fait savoir, de son côté, que la tenue de cette journée d'étude constitue une occasion pour débattre l'actualité de cet art et chercher les moyens pour le hisser vers de grandes perspectives.

Organisée à l'initiative de la faculté des lettres arabes et des arts de l'université de Mostaganem «Abdelhamid-Ibn-Badis», cette journée d'étude a été marquée par la participation de chercheurs de l'université de Mostaganem et d'artistes peintres de la wilaya, lieu de naissance de l'artiste Khadda.

A. S./APS

Distribution du livre

Des mécanismes de soutien en cours d'élaboration

Des «mécanismes de soutien du coût de distribution du livre» pour en assurer un prix unifié en Algérie sont en cours d'élaboration au ministère de la Culture, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre du secteur Azzedine Mihoubi.

S'exprimant à l'ouverture d'une journée d'étude sur le prix unique du livre, le ministre de la Culture a expliqué que ces mécanismes devront assurer un prix unique du livre sur tout le territoire national, pour mettre un terme à la situation actuelle où le prix du livre est différencié d'une région à une autre.

Selon lui, l'Etat devra «prendre en charge la différence des coûts de transport» pour les zones les plus éloignées.

La loi sur les activités du marché du livre, promulguée en juillet 2015, stipule que le prix de vente public du livre doit être unifié sur tout le territoire national et imprimé sur la couverture des publications.

Selon les textes, l'unification des prix de vente publics est applicable pour les livres édités en Algérie comme pour les publications importées.

Azzedine Mihoubi a également indiqué que les premiers textes d'application sont «en cours de discussion» au niveau du gouvernement.

Le ministre a en outre révélé qu'un cahier des charges et un «système de notation» des maisons d'édition ont été mis en place, sans fournir plus de détails. Ces nouvelles mesures sont censées accompagner les éditeurs pour être plus professionnels.

Plusieurs éditeurs présents à cette rencontre ont exprimé leur satisfaction des

mécanismes d'aide à la distribution du livre et de la mise en place d'un cahier des charges, tout en réservant leurs avis sur les détails du contenu des nouvelles mesures et de leur application concrète.

Organisée par le Centre national du livre (Cnl), cette journée d'étude a réuni des professionnels algériens de l'édition, de la distribution et de la commercialisation du livre. Deux experts européens du secteur du livre y ont également assisté.

Prix unique du livre : nécessité pour les professionnels de s'organiser

La création d'une organisation interprofessionnelle des métiers du livre et la nécessité de «publier rapidement» les textes d'application de la loi sur les activités du marché du livre ont été abordés jeudi à Alger par des professionnels algériens et des experts européens du secteur du livre.

Réunis lors d'une journée d'étude sur «le prix unique du livre», organisée par le Centre national du livre (Cnl) à la Bibliothèque nationale, plusieurs éditeurs ont évoqué la création d'une organisation interprofessionnelle afin de mutualiser les efforts des distributeurs et des libraires pour minimiser les coûts.

Le chef du département de l'économie du livre au ministère français de l'Information et de la Culture, Rémi Gimazane, a exposé l'expérience de son pays dans le domaine de la distribution, suggérant aux libraires algériens de s'organiser en groupes et aux éditeurs en

plateforme commune pour maîtriser le prix de vente.

Rémi Gimazane a expliqué que l'Etat français prend également en charge une partie des coûts de distribution du livre et exposé les procédures de commercialisation du livre importé, qui reste, selon lui, «minime» en France.

L'organisation interprofessionnelle solidaire, conjuguée à un soutien de l'Etat, reste selon les participants un des «meilleurs moyens d'assurer le prix unique» du livre compte tenu des grandes distances et du réseau de transporteurs jugé «insuffisant» en Algérie.

A ce titre, le président de l'Organisation nationale des éditeurs de livres (Onel), Mustapha Kalab Dhabih, a plaidé pour des conventions entre le ministère de la Culture et les entreprises publiques de transport ainsi qu'une «prise en charge partielle» par la tutelle des coûts de distribution.

Présents à cette rencontre, libraires, distributeurs et éditeurs ont exprimé leur inquiétude sur le «retard» pris dans la publication des textes d'application de la nouvelle loi régissant le secteur, promulguée en juillet 2015. Un retard qui risquerait de «paralyser» les activités des professionnels, selon eux.

Les participants à la rencontre ont également souhaité un soutien franc aux librairies, considérés comme le maillon «le plus fragile» de la chaîne du livre, par des mesures d'encouragement de la lecture publique et de création de nouveaux espaces de vente.

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Taourirt Mokrane Printemps du livre

L'EMEV, Entreprise d'organisation des événements culturels, économiques et scientifiques, organise la troisième édition du «Printemps du livre», tafsut n wedlis nat iraten, les 3 et 4 juin 2016, sous le thème générique «Le livre, vecteur de l'éducation» «Adlis d ttawil n travga» au village Taourirt Mokrane.

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger) Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17^e Festival culturel européen en Algérie.

CAN-2017

L'Algérie valide son billet pour le Gabon

■ La sélection algérienne de football a validé son billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon après sa victoire en déplacement contre les Seychelles (2-0) jeudi à Victoria en match de la 5^e et avant-dernière journée des qualifications (groupe 10).



Par Ali S.

Dirigés à l'occasion par l'entraîneur intérimaire Nabil Neghiz après la démission du sélectionneur Christian Gourcuff début avril, les Verts n'ont éprouvé aucune difficulté pour empêcher les trois points de la victoire contre une modeste équipe des

Seychelles. Amoindrie par l'absence de plusieurs joueurs cadres dont le baroudeur de l'équipe Islam Slimani, suspendu pour cumul de cartons, la sélection algérienne a pris le match en main dès les premières minutes de la rencontre mais sans jamais arriver à concrétiser ses occasions de buts, notamment par Soudani et Benzia, il est vrai,

gênés par la pelouse synthétique.

Les Verts ont attendu la 38^e minute de jeu pour trouver le chemin des filets par Yacine Benzia, le sociétaire de Lille, qui a trompé la vigilance de la défense et du gardien seychellois, inscrivant son premier but sous les

couleurs algériennes. Après la pause citron, les coéquipiers du capitaine Medjani ont continué à dominer les débats dans un match tout juste moyen. Après plusieurs tentatives de scorer, l'attaquant Soudani, de retour en sélection après plusieurs mois d'absence à cause de blessures à répétition, a repris victorieusement un centre venu de la gauche (60').

Largement supérieurs à leurs adversaires, les Algériens ont raté plusieurs autres occasions de corser la note notamment par Soudani, Feghouli et Hanni qui a effectué son baptême du feu avec la sélection algérienne. Avec cette nouvelle victoire, la quatrième en cinq matchs, l'Algérie trône en tête du groupe 10 avec 13 points et confirme sa domination sans partage.

L'Algérie est désormais le deuxième pays qualifié à la CAN-2017 au Gabon après le Maroc. Les autres matchs de cette cinquième journée des qualifications se joueront ce week-end.

A. S.

Le point du groupe J

Point du groupe J des éliminatoires de la Coupe d'Afrique

des nations de football (CAN-2017) après le déroulement de la rencontre Seychelles-Algérie (0-2), comptant pour la 5^e journée, jeudi à Victoria :

Jeudi :

Seychelles - Algérie 0-2

Dimanche 5 juin :

Lesotho - Ethiopie

Classement : Pts J G N P bp bc dif.

1. Algérie 13 5 4 1 0 19 5 14

Qualifiée

2. Ethiopie 5 4 1 2 1 7 12 -5

3. Seychelles 4 5 1 1 3 4 9 -5

4. Lesotho 3 4 1 0 3 4 8 -4

Déjà joués :

Seychelles - Ethiopie 1 - 1

Lesotho - Algérie 1 - 3

Ethiopie - Lesotho 2 - 1

Algérie - Seychelles 4 - 0

Algérie - Ethiopie 7 - 1

Seychelles - Lesotho 2 - 0

Ethiopie - Algérie 3 - 3

Lesotho - Seychelles 2 - 1

Reste à jouer :

02/09 : Ethiopie - Seychelles

02/09 : Algérie - Lesotho

NDLR : le premier se qualifie directement pour la CAN-2017 au Gabon. **A. S./ (APS)**

Football professionnel «Les aides seront bloquées pour les clubs n'ayant pas acheté leurs bus»

L'aide de l'Etat sera bloquée pour les clubs professionnels de football ayant failli à leurs engagements après avoir bénéficié de 10 millions de dinars pour l'acquisition d'un bus, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Le premier responsable du sport en Algérie est intervenu en séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. «Les clubs de Liges 1 et 2 qui n'ont pas justifié l'achat d'un bus, verront l'aide de l'Etat de l'ordre de 2,5 millions de dinars par an bloquée pour l'exercice prochain. Les pouvoirs publics ont tenu leurs engagements, aux clubs professionnels de faire de même», a répondu le ministre à une question du député Mohamed Si Fodil du Front de libération nationale (FLN), relative à la rationalisation des dépenses publiques. M. Ould Ali a rappelé qu'outre l'achat d'un bus, l'Etat a également financé, au profit des clubs, les frais de déplacement à l'intérieur du pays, les frais d'hébergement des jeunes catégories et 50% des billets d'avion concernant les déplacements à l'étranger. Le parlementaire du parti de la majorité a appelé à «plus de rigueur» en matière de contrôle financier sachant que des joueurs en Algérie «touchent plus de 3 millions de dinars» par

mois de la part de clubs constitués en sociétés commerciales, mais qui continuent à avoir l'argent de l'Etat. «Il est strictement interdit d'utiliser l'argent public pour payer des salaires ou verser des indemnités, les textes sont clairs sur ce point-là. L'aide provisoire de l'Etat va s'arrêter en 2018, date d'expiration des mesures provisoires d'accompagnement», a expliqué M. Ould Ali.

Le député a, d'autre part, déploré que «le championnat national qui coûte des milliards au Trésor public ne donne pas de joueurs de valeur à la sélection, ce qui oblige la Fédération de football (Faf) à faire appel à des joueurs algériens évoluant à l'étranger». Lancé en 2010, le professionnalisme en Algérie tarde à passer à la vitesse supérieure, malgré l'accompagnement de l'Etat qui a décidé à travers la loi de finances 2015, de reconduire et de renforcer l'accompagnement des clubs professionnels pour une période de quatre années, et ce, jusqu'en 2018. Ce financement se fait par le biais d'un compte d'affectation spécial dénommé «Fonds de soutien public de l'Etat aux clubs professionnels». Aucun des centres de formation des clubs professionnels, principal axe de cette aide, n'a été réalisé.

Bilal L.

Coupe de la Confédération (1^{re} journée) MO Béjaïa-Young Africans

Le Marocain El Ahrach au sifflet

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre marocain Bouchaïb El Ahrach pour diriger la rencontre devant opposer le MO Béjaïa à la formation tanzanienne de Young Africans, prévue entre le 17 et le 19 juin au stade de l'Unité maghrébine, pour le compte de la première journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération (groupe A). Le directeur de jeu marocain sera assisté de ses deux compatriotes Redouane Achik et Youssef Mabrouk. Le

quatrième arbitre est Redouane Jiyed (Maroc) tandis que le commissaire au match est Souleymane Magassouba (Madagascar).

L'autre rencontre du même groupe entre le TP Mazembe (RD Congo) et Medeama (Ghana) a été confiée à un trio seychellois sous la conduite de Bernard Camille. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération.

R. O.

Ligue 1 Mobilis

Un grand remue-ménage se prépare au MC Oran

Le MC Oran, qui a terminé 9^e au classement de la Ligue 1 algérienne de football, prépare son grand remue-ménage après la décision de la direction du club de libérer une dizaine de joueurs en vue de l'exercice prochain, a appris l'APS jeudi auprès de cette formation. Le président Ahmed Belhadj, qui animera une conférence de presse en fin d'après-midi de ce jour pour dévoiler son plan d'action au cours de l'intersaison, a déjà arrêté une liste de 11 éléments devant quitter le navire à l'occasion du mercato estival, ajoute la même source. Il s'agit de : Lemouchia, Belarbi, Hamdadou, Merbah, Belabes, Bourzama, Aiche, Yalaoui,

Athmani, Berradja et Moussi. Les «hamraoua» se passeront également des services du meilleur buteur du championnat, le Libyen Mohamed Zaâbia, dont le contrat ne sera pas prolongé après l'interdiction par la Fédération algérienne de la discipline du recrutement des joueurs étrangers depuis janvier passé. La direction oranaise aura aussi à engager un nouvel entraîneur suite à la résiliation du contrat de Foued Bouali peu avant la fin du championnat. C'est l'entraîneur adjoint Bachir Mecheri qui a dirigé l'équipe lors des trois derniers matchs de la compétition.

R. S.

Ligue nationale du football amateur

Ali Malek réélu à la tête de la LNFA

LE PRÉSIDENT de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), Ali Malek, a été réélu pour un nouveau mandat lors de l'assemblée générale électorale (AGE) organisée jeudi au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger). Ali Malek (64 ans), élu une première fois à la tête de la LNFA en juillet 2011, et seul candidat en lice, a recueilli 39 voix pour 2 bulletins nuls lors de AGE à laquelle assistaient 41 membres sur 56. Dans une courte allocution prononcée après son élection, Malek s'est déclaré très heureux de cette nouvelle confiance. «Je promets de poursuivre la mission dans la transparence la plus totale». Avant son arrivée aux commandes du football amateur, Ali Malek avait présidé la défunte Ligue nationale de football (actuellement Ligue de football professionnel) entre 2006 et 2009. Parallèlement à cette fonction au niveau de la LNFA, Malek est président de la Commission d'organisation de la coupe d'Algérie. Par ailleurs, l'assemblée générale de la LNFA a élu Maalem Miloud et Annou Aissa en qualité d'«experts», ainsi que Masrouh Rabah, Djoudi Salah et Saidani Zakaria comme «représentants des clubs».

H. A.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Ain Turck

Amar Ghoul donne le coup d'envoi de la saison estivale

LE MINISTRE de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a donné, jeudi à la plage «Les dunes» dans la commune d'Ain Turck (Oran), le coup d'envoi de la saison estivale 2016. Le ministre, qui a annoncé aux noms du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et du Premier ministre Abdelmalek Sellal, l'ouverture officielle de la saison estivale 2016, a affirmé, dans une déclaration à la presse, que l'Etat a pris toutes les mesures pour la réussite de cette saison à tous les niveaux pour en faire une fête en Algérie, conforter l'économie nationale et renforcer la paix et la stabilité. Amar Ghoul a rappelé que le secteur du tourisme à Oran a connu un bond qualitatif où l'investissement dans ce domaine s'est renforcé par plus d'une centaine de projets. Dans ce cadre, il a annoncé qu'Oran offrira 40 000 lits pour l'accueil des visiteurs du pays et de l'étranger, ajoutant qu'El Bahia sera une ville du tourisme d'affaires en accueillant un premier colloque international de l'Organisation mondiale du tourisme en octobre prochain avec la participation de responsables, d'experts et de professionnels du tourisme des pays ayant une renommée dans ce domaine. Par ailleurs, il a posé la première pierre du projet de réalisation d'une école supérieure d'hôtellerie et de tourisme à Oran relevant de la Société d'investissement hôtelier «SIH». Cette école, la deuxième de cette société publique après celle d'Ain Beniane (Alger), disposera de 160 places pédagogiques et autres structures. Amar Ghoul a également inauguré un hôtel «Costa Rica» à Ain Turck d'une capacité de 22 chambres et a inspecté deux projets de réalisation de deux hôtels.

Slim O./APS

«Si l'intérêt du pays l'exige»

Le Premier ministre tunisien prêt à démissionner

LE PREMIER ministre tunisien, Habib Essid, a affirmé vendredi qu'il était prêt à démissionner «si l'intérêt du pays l'exige», après que le président Béji Caïd Essebsi se soit dit favorable à un gouvernement d'union nationale. Réagissant aux critiques contre l'actuel exécutif, M. Essebsi s'est dit jeudi soir favorable, sous certaines conditions, à un gouvernement d'union. Il a ajouté que celui-ci pourrait être dirigé par M. Essid ou une autre personnalité. «Je ne vais pas démissionner, (au moins) jusqu'à ma réunion lundi avec le président», a réagi l'actuel Premier ministre dans une interview à la radio privée tunisienne Express

FM. Il a ajouté être prêt à quitter son poste «si l'intérêt du pays l'exige», et s'est dit de la même manière «d'accord» pour un gouvernement d'union «s'il sert l'intérêt de la Tunisie». Face aux critiques sur sa gestion économique et sécuritaire, Habib Essid, un indépendant nommé en février 2015, a déjà été contraint en janvier de procéder à un large remaniement. Jeudi soir, dans son interview, le président Béji Caïd Essebsi a noté la persistance de critiques envers le gouvernement, actuellement composé de quatre formations dont Nidaa Tounes – fondé en 2012 par M. Essebsi – et d'Ennahda. L. K.

Tigzirt

Des citoyens retapent bénévolement une polyclinique

LA VILLE côtière de Tigzirt (35 km au nord de la wilaya de Tizi Ouzou) vit un fait inédit, œuvre des habitants de la localité qui ont décidé de prendre en charge eux-mêmes les travaux de réhabilitation de la polyclinique laissée à l'abandon depuis quelque temps. En effet, depuis jeudi dernier des bénévoles, entre entrepreneurs, employés de la mairie et citoyens, ont entamé des travaux visant à débarrasser cette structure du mauvais décor qu'elle offre à ses malades. Une cagnotte de 3 millions de dinars a été collectée pour le besoin de ces travaux essentiellement de peinture, boiserie, plomberie et autres. L'objectif fixé par les initiateurs de cette action est d'humaniser les lieux et permettre aux malades d'être pris en charge dans les meilleures conditions.

L'action a été saluée par les habitants et les malades, d'autant plus que l'on attendait que les autorités compétentes s'occupent de ce volet sachant que cette polyclinique soulageait l'hôpital de la ville surtout en période estivale qui connaît une forte affluence d'estivants dans cette station balnéaire.

H. M.

Fuite des sujets du bac

IL N'Y A PAS DE SCANDALE, C'EST DES SUJETS SANS LES RÉPONSES!



Djalou@hotmail.com

Site historique du congrès de la Soummam à Ifri

La petite maison sera restaurée et des statues érigées

■ La petite maison qui avait abrité le congrès de la Soummam, le lundi 20 août 1956 à Ifri, dans la commune d'Ouzellaguen, sera restaurée. Le wali de Béjaïa en a donné instruction récemment aux responsables concernés.

Par Hocine C.

Une instruction qui intervient, souligne-t-on, à moins de trois mois du soixantième anniversaire de la tenue du congrès de la Soummam. «Le site est sujet à

Cambriolage d'une bijouterie à Béjaïa Un gang de 11 éléments mis hors d'état de nuire

LES ÉLÉMENTS de la 1^{re} sûreté urbaine de Béjaïa ont mis fin aux agissements d'une association de malfaiteurs composée de 11 éléments, dont une femme. Ces derniers sont âgés entre 18 et 62 ans et ont des antécédents judiciaires. Ils sont spécialisés dans le cambriolage et le vol avec effraction, vol qualifié, recel d'objets volés, atteinte à l'ordre public, etc. Le gang a été arrêté grâce aux nouvelles techniques d'identification, précise-t-on. Les mis en cause ont ciblé une bijouterie au quartier Colonel Amirouche. Les prévenus ont été présentés devant le parquet qui a ordonné la mise en détention de 9 éléments et convoqué en audience les deux autres. H.C.

plusieurs glissements de terrain, il sera réaménagé en respectant les mêmes matériaux de construction avec lesquels il a été réalisé», a souligné la cellule de communication de la wilaya. Les travaux de restauration ne s'arrêteront pas là puisque «des statues des personnalités historiques ayant participé à ce congrès, dont Abane Ramdane, Krim Belkacem, Amirouche, Larbi Ben M'hidi, Benyoucef Benkheda, Saâd Dahleb, pour ne citer que ceux-là, seront érigées sur le site en hommage à ces grands hommes qui ont tenu ce congrès qui fut un

grand tournant dans la révolution algérienne. Par ailleurs, les cités et quartiers des villes de Béjaïa seront réaménagés à compter de la semaine prochaine. Des travaux de peinture, voirie et étanchéité seront lancés et «un budget estimé à 42 milliards de centimes est alloué à cette opération». «Le wali a averti les directeurs du logement et des équipements publics en cas de travail bâclé, comme il a exhorté à veiller à l'embellissement des cités», souligne-t-on. H. C.

Pénétrante autoroutière de Béjaïa

«Aucune contrainte ne subsiste désormais»

IL NE RESTE désormais aucune contrainte pour les travaux de la pénétrante autoroutière après le transfert, il y a quelques jours, de la tombe du chahid Abbas Mohand à Aït R'zine, lors d'une grande cérémonie organisée à cet effet avec la famille révolutionnaire. «Les travaux avancent de manière très satisfaisante surtout après avoir lancé samedi dernier l'opération "100 jours, sans répit"», pour livrer la partie située entre Ahnif et Akhnak (Seddouk) le 20 août prochain, comme annoncé par le wali récemment. Ainsi, trois

équipes se succéderont de jour comme de nuit au niveau des chantiers. De hauts responsables, dont ceux de l'entreprise chinoise, se sont déplacés dans la région à cette occasion afin d'encourager les travailleurs. «Le premier responsable de la wilaya a instruit les directeurs de son exécutif afin de prêter aide et soutien au directeur des travaux publics, à l'ANA et aux entreprises intervenant pour livrer le projet à la date prévue», fait-on observer.

H.C.

Tizi Ouzou

Une affaire de vol d'argent à l'arme blanche élucidée

LA CELLULE de communication de la sûreté de Tizi Ouzou a annoncé hier dans un communiqué qu'un individu, auteur d'un vol de numéraires à l'arme blanche, perpétré il y a quelques jours à Fréha (30 km à l'est de la wilaya), a été identifié puis arrêté. Selon les précisions fournies par la même source, l'agression en question, dont a été victime un citoyen dans l'après-midi du 23 mai der-

nier, a été suivie du vol d'une importante somme d'argent qui était en sa possession. Suite à la plainte de la victime, les éléments de la sûreté urbaine de Fréha ont ouvert une enquête qui a abouti à l'identification et l'arrestation, mardi dernier, de l'auteur (57 ans) demeurant à Tassadort dans la commune de Tizi-Ouzou. Toujours selon la même source, le mis en cause a simulé une transaction

financière et réussi à mettre en confiance puis attirer la victime dans la cage d'escalier d'un immeuble avant de lui asséner plusieurs coups à la tête avec un tournevis, et s'enfuir avec l'argent. Présenté mercredi dernier devant le parquet d'Azazga, l'individu a été placé sous mandat de dépôt pour vol avec violence et tentative d'assassinat.

Hamid M.